



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

DIR MASSIF CENTRAL A711 TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES

Du 21 juillet au 30 juillet 2025
communes de Lempdes et Pont-du-Château (63)



**Direction interdépartementale
des Routes Massif Central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél : 04 .73 .29 .79 .60
Mél : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

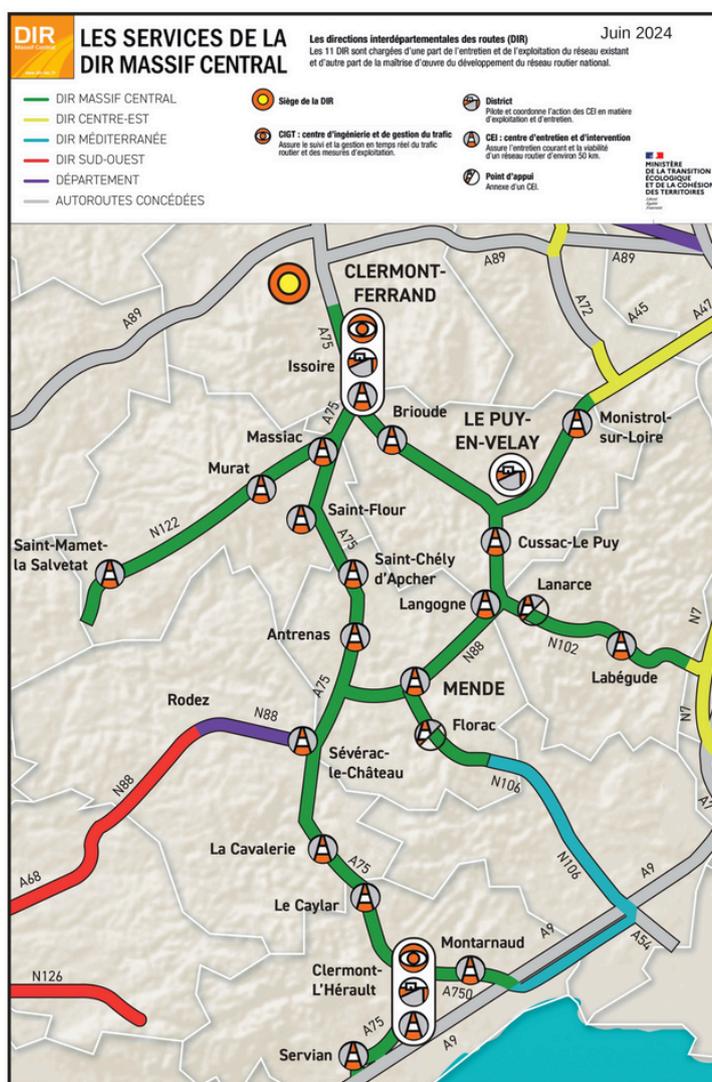
LA DIR MASSIF CENTRAL

La DIR Massif Central (DIR MC) est un service de l'État dédié à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes A75 et A711/A712 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 900 km, composé de 320 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR MC traverse un massif montagneux et se caractérise par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols, culminant pour la plupart à plus de 1 000 mètres. Cela fait de l'A75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.

La DIR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.



LE CONTEXTE

L'autoroute A711 assure la liaison entre Clermont-Ferrand et l'A89 (depuis et vers Lyon) et dessert notamment les secteurs de Lempdes et Pont-du-Château.

La DIR MC, gestionnaire de cet axe, va procéder à des travaux de renouvellement de la chaussée du sens Pont-du-Château → Clermont-Ferrand entre les PR 6+410 (diffuseur 1.4 - Pont-du-Château) et 3+850 (après diffuseur 1.2 « Lempdes-Centre » en direction de Clermont-Ferrand).

Les travaux du sens opposé (Clermont-Ferrand→Pont-du-Château) seront réalisés durant l'été 2026.

LES TRAVAUX

Les travaux consistent en la réfection des chaussées de la section courante (y compris la voie d'entrecroisement entre les diffuseurs 1.3 et 1.4) jusqu'à une profondeur de 9 cm ainsi que des bretelles des diffuseurs 1.2 et 1.3.

Ces derniers ont deux objectifs principaux :

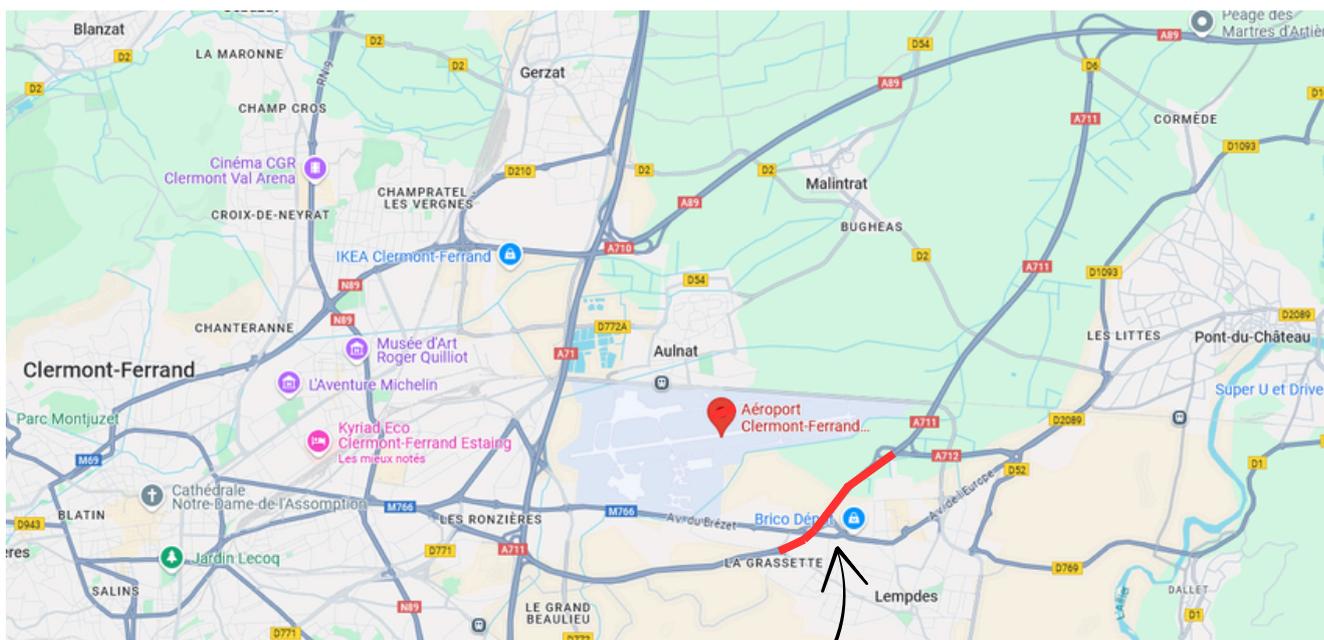
- l'entretien nécessaire du patrimoine ;
- la prise en compte des nuisances sonores générées par l'A711, notamment sur le secteur de Lempdes, avec la mise en œuvre d'une couche de roulement ayant de meilleures caractéristiques acoustiques.

LES DATES

Les travaux se dérouleront **du lundi 21 au mercredi 30 juillet 2025**.

Durant cette période, des restrictions de circulation nécessaires à la réalisation des travaux seront mises en place. Elles pourront fortement impacter le temps de parcours des usagers.

CARTE DE SITUATION DES TRAVAUX



**Zone des travaux
sens Pont-du-Château
→ Clermont-Ferrand**

EXPLOITATION SOUS CHANTIER DU 21 AU 30 JUILLET 2025

La mise en place, l'adaptation et l'entretien de la signalisation temporaire relative au chantier seront réalisés par le Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) d'Issoire de la DIR MC et Vinci Autoroutes réseau ASF (concernant la fermeture au niveau de l'échangeur A89/A711).

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION :

Le chantier nécessitera les restrictions suivantes :

L'A711 sens Lyon → Clermont-Ferrand depuis l'échangeur A89/A711 ainsi que le diffuseur 1.4 (A712 - Pont-du-Château) en direction de Clermont-Ferrand seront fermés pendant toute la durée du chantier (du 21 juillet 7h00 au 30 juillet inclus).

Les diffuseurs 1.3 et 1.2 en direction de Clermont-Ferrand seront fermés du 21 juillet 8h00 au 23 juillet 17h00 ainsi que du lundi 28 juillet 8h00 au mardi 29 juillet 17h00.

Déviations et itinéraires mis en place :

- **Déviation pour les usagers venant de Lyon via A89 du lundi 21 au mercredi 30 juillet inclus :**

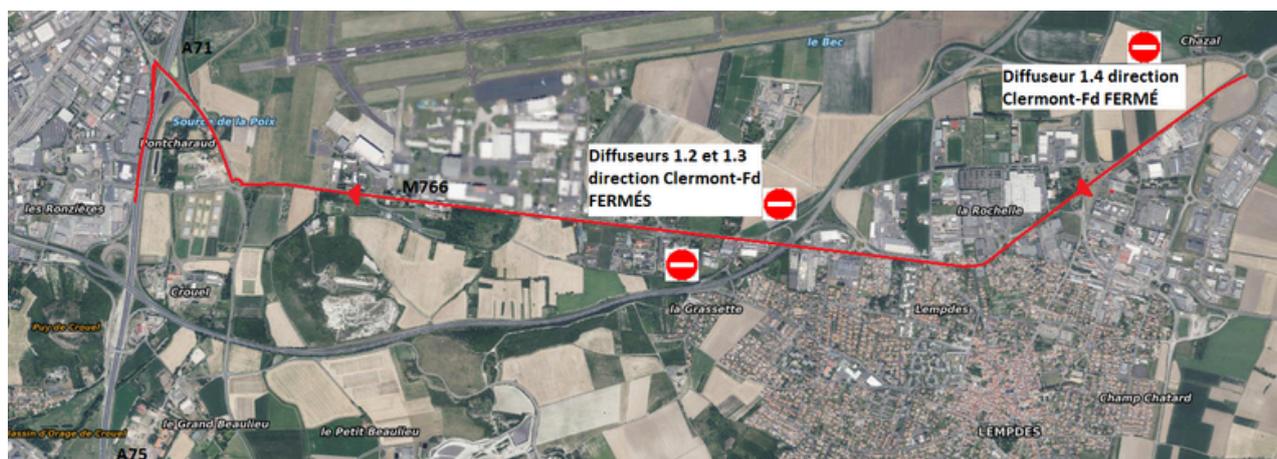
Pendant toute la durée du chantier, du 21 juillet au 30 juillet, l'autoroute A711 sera fermée depuis le diffuseur A89/A711 dans le sens Lyon → Clermont-Ferrand. Les usagers venant de Lyon par A89 seront invités à suivre la déviation mise en place via A89 et A710 pour ensuite rejoindre le Sud de l'agglomération Clermontoise ou A75 en direction de Montpellier.



- **Déviation pour les usagers souhaitant se rendre à Clermont-Ferrand depuis le secteur de Lempdes/Pont-du-Château :**

➡ **Du lundi 21 juillet 7h30 au mercredi 23 juillet 17h00 et du lundi 28 juillet 8h00 au mardi 29 juillet 17h00 :**

Les usagers seront invités à suivre la déviation mise en place depuis les diffuseurs via la M766 pour rejoindre Clermont-Ferrand et A75.



➡ **Du mercredi 23 juillet 17h00 au lundi 28 juillet 8h00 et du mardi 29 juillet 17h au mercredi 30 juillet 17h :**

Les usagers seront invités à suivre la déviation mise en place depuis le giratoire du diffuseur 1.4 via la M766 pour rejoindre A71 via les diffuseurs 1.2 ou 1.3.



➡ **Itinéraire conseillé pour les usagers venant de Dallet et Cournon à partir du giratoire entre la RD769 et les M52 et M769 :**

Les usagers seront invités à suivre l'itinéraire fléché pour Clermont-Ferrand en suivant la direction de l'aéroport via la M769.



SYNTHÈSE DES DÉVIATIONS



LE COÛT, LE FINANCEMENT ET LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'œuvre :

DIR Massif Central, District Nord, bureau technique

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, District Nord, CEI d'Issoire

Entreprise Titulaire

EIFFAGE Route Centre Est

Travaux :

Renouvellement des chaussées de l'A711, communes de Lempdes et Pont-du-Château.

Coût :

Le montant des travaux est de 1,105 M€ TTC, entièrement financés par l'État.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr